

## Réunions des 3, 4 et 8 février

### « En route vers le baccalauréat et l'enseignement supérieur »

#### Foire Aux Questions

- **Est-il envisageable avec un bac ST2S de rejoindre des études en fac de médecine ?**  
La Première Année Spécifique Santé (PASS) est généralement suivie après un baccalauréat général avec des spécialités scientifiques. Néanmoins, les étudiants qui suivent des études d'auxiliaires médicaux comme les infirmières peuvent chercher à rejoindre la deuxième ou la troisième année des études de santé en participant aux sélections. Ils disposent d'un pourcentage (5%) de places réservées.
- **Si on arrête la spécialité Mathématiques à la fin de la Première, y-a-t-il une épreuve à la fin de l'année ?**  
Oui, l'épreuve est passée durant le troisième trimestre de Première dans le cadre du contrôle continu. Elle dispose d'un coefficient de 5 sur un total de 100.
- **Est-ce que l'élève peut changer de spécialité en cours d'année de Première ?**  
Non. Il pourra néanmoins, à titre exceptionnel, sur autorisation du chef d'établissement, remplacer une spécialité par une autre pour l'année de Terminale.
- **Pouvez-vous expliquer en quoi consistent les prépas intégrées ?**  
Ce sont des formations post-bac ouvertes aux bacheliers qui sont accessibles sur dossier ou sur concours et qui permettent d'avoir accès sans besoin de passer un concours à une poursuite d'études durant trois dans une école d'ingénieurs ou de management.  
Les classes prépas traditionnelles durent elles aussi deux années mais elles ont uniquement pour but de réussir un concours d'entrée.
- **A l'exception d'une orientation purement scientifique en post-bac, l'arrêt des maths en Première/Terminale pose-t-il problème pour d'autres filières d'orientation ?**  
Il est nécessaire de se référer aux « attendus » déterminés pour l'entrée dans chaque filière. Vous les trouverez sur la plupart des sites d'orientation. Si la faculté d'économie demande une poursuite des mathématiques « le plus longtemps possible », celle de droit ne l'évoque pas. Certaines filières proposent également des mises à niveau durant la première année d'étude.
- **Quel est le taux d'accès des bacheliers technologiques aux classes préparatoires aux grandes écoles ?**  
Les bacheliers technologiques ont un accès réserve à plusieurs familles de CPGE : économiques et commerciales (ECT), arts et design, scientifiques (TSI, TPC, TB).
- **Les lois dites bio-éthiques sont-elles étudiées dans les programmes ?**  
Oui. Elles le sont à l'occasion de l'étude des concepts en lien avec le sujet.
- **Est-ce que l'équipe émet un avis sur le choix des spécialités fait par l'élève ?**  
L'équipe enseignante, par le jeu du conseil de classe, émet un avis sur la capacité du jeune à suivre une série générale et technologique. Elle conseille également la famille en exprimant une opinion sur la hiérarchie des combinaisons choisies.
- **Si l'élève se trouve en difficulté en Première générale, peut-il se réorienter en filière technologique ?**  
Oui. Mais il devra repasser par une Première afin de suivre la cohérence des enseignements.
- **L'option LLCE est-elle redondante avec la section européenne ?**  
Non. Les sujets et méthodes d'enseignement sont différents.
- **Est-ce que les maths sont abordées en Enseignement scientifique ?**  
Elles ne le sont que sous forme d'outils de calcul et d'analyse.